



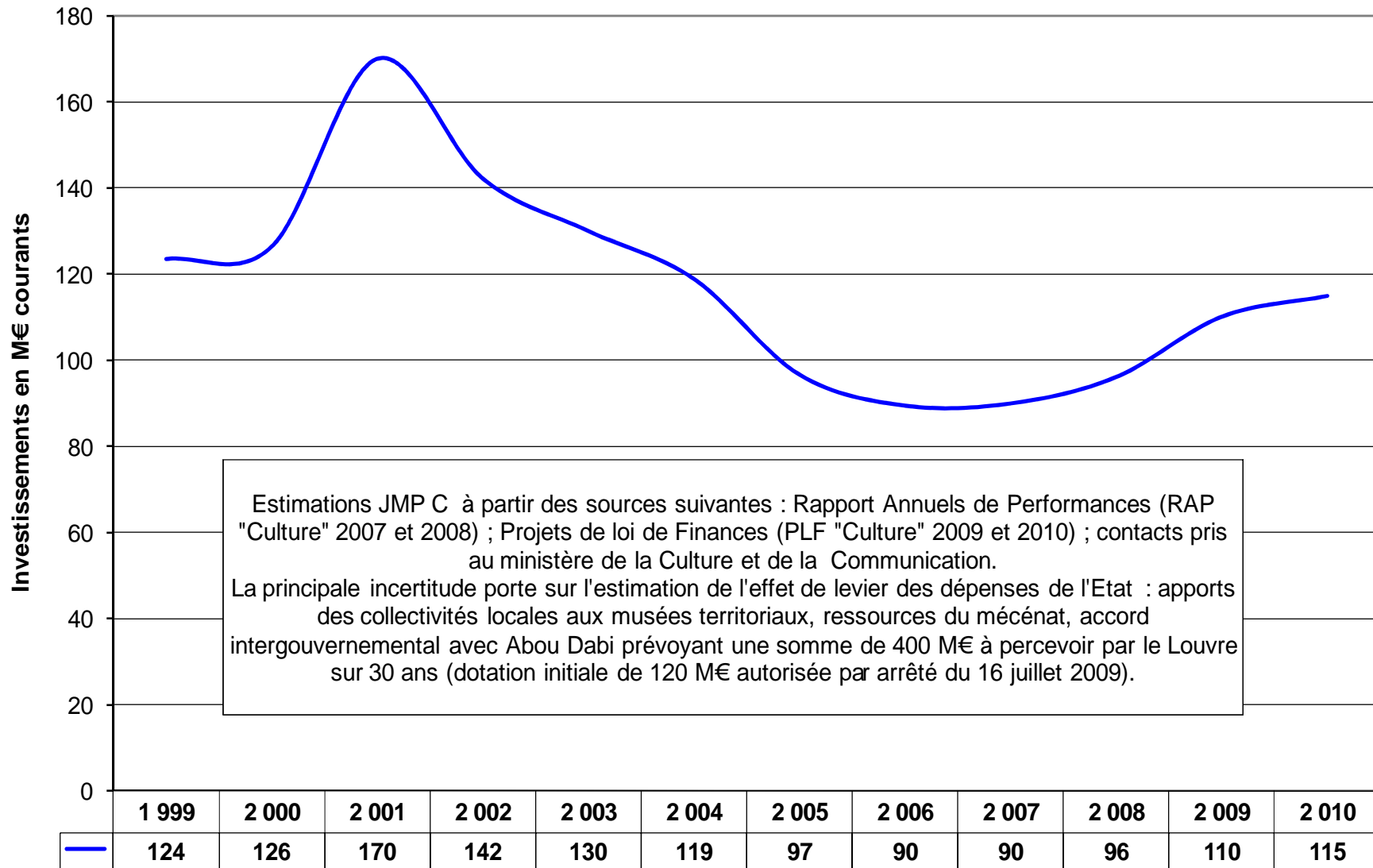
Les investissements dans les sites touristiques

Politique, exemples

27 avril 2010

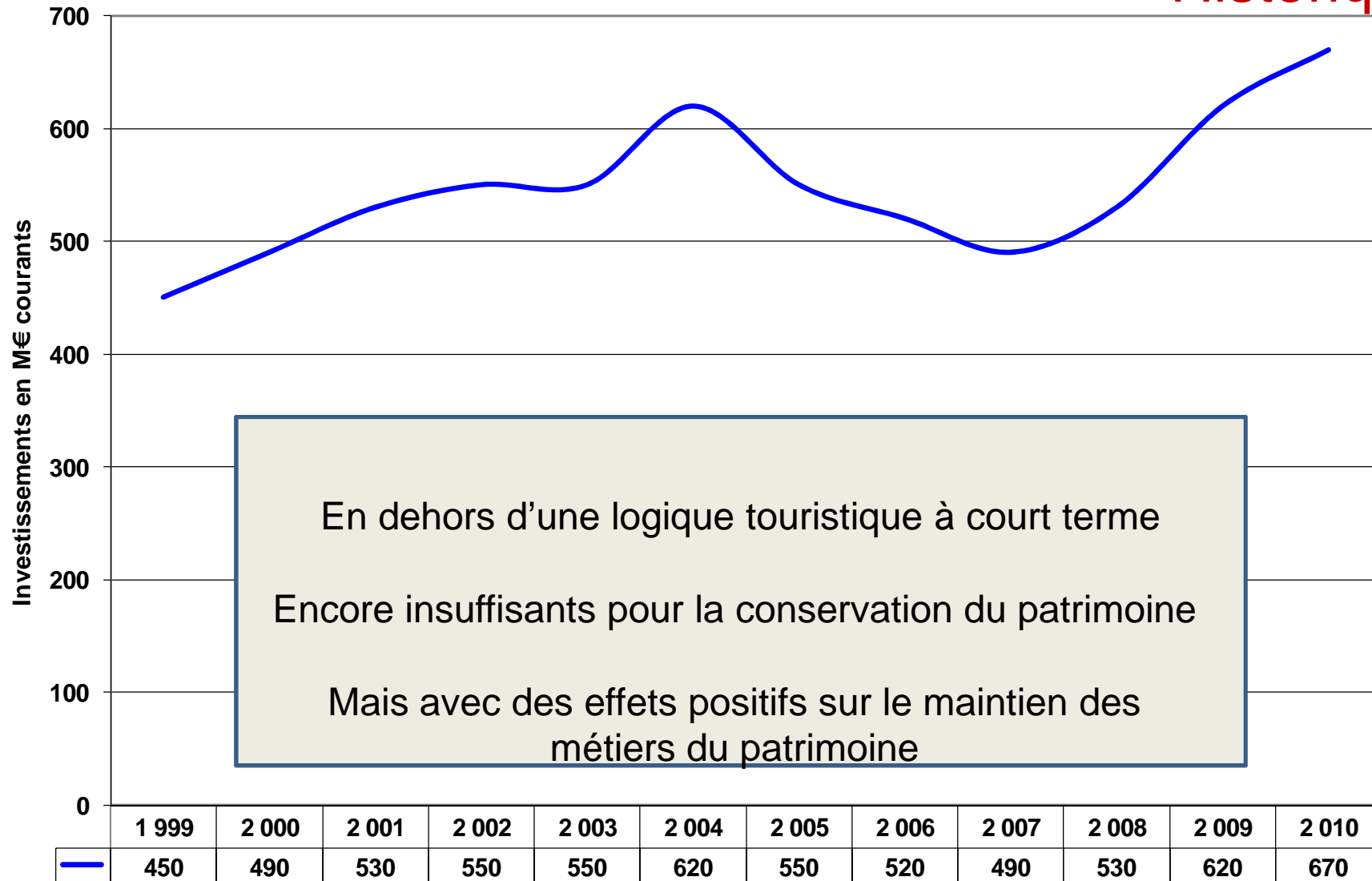


Investissements de l'Etat dans les Musées





Investissements de l'Etat dans les Monuments Historiques





Incohérence de la politique de l'Etat

Investissements privés dans les éoliennes, financés par la garantie de prix de l'Etat : 1 milliard € par an

Y compris dans des zones où les investissements touristiques sont interdits ou très règlementés : les parcs naturels, les zones de visibilité des monuments historiques, le littoral, la montagne...
ex: la côte d'Opale, le parc naturel du Haut Languedoc, etc.

➡ Conséquences :

-la fin du développement touristique dans les zones de visibilité (>10% du territoire national à terme);

-une dégradation de l'image de la destination « France » et des destinations régionales

Investissements des collectivités locales

Le principal investissement, dans une logique de mise en valeur des musées, des sites et monuments, est celui des collectivités locales.

Quelques exemples :

TERRA BOTANICA : 94 M €



Château du HAUT KOENIGSBOURG : 10 M €



Château de SAUMUR : 18 M €

Pole international de la Préhistoire aux EYZIES : 20 M €



Des efforts financiers importants
dont on ignore le montant global
sur lesquels on ne connaît pas l'effet de la crise et de la relance

L'incertitude globale qui pèse sur les financements des collectivités locales risque d'avoir un effet dramatique sur les investissements culturels



Un investisseur privé : la société KLEBER ROSSILLON

SARL

30 salariés permanents, et plus de 50 salariés saisonniers

CA : 4 M

4 monuments

Plus de 500 000 visiteurs / an



Le château de Castelnaud, Musée de la guerre au Moyen âge



Travaux : 1,7 M €

**Investissement scénographique et
pour l'accueil du public : 0,9 M€**

220 000 visiteurs/ an, 3 700 000
visiteurs depuis l'ouverture

10 salariés permanents, 23 saisonniers



Les jardins de Marqueyssac

Le belvédère de la Dordogne

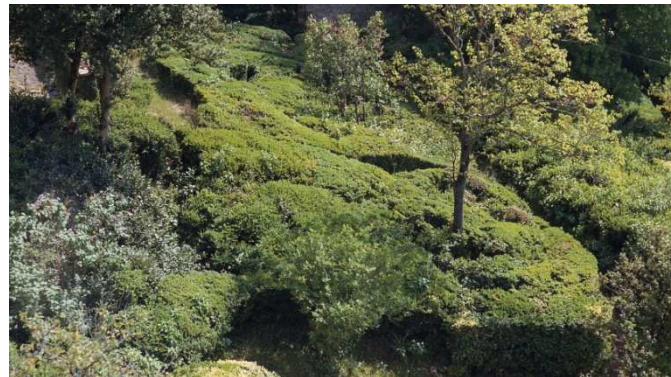


Travaux : 920 k€

**Investissement scénographique et
pour l'accueil du public : 1 125 k€**
dont 75 k € de subvention

160 000 visiteurs/ an, 1 410 000
visiteurs depuis l'ouverture

10 salariés permanents, 18 saisonniers



Le château de Commarque

La forteresse oubliée



**Investissement scénographique et
pour l'accueil du public : 838 K €**

22 000 visiteurs/ an

4 saisonniers



Le château de Langeais



Investissement scénographique et pour l'accueil du public : 600 K €

100 000 visiteurs/ an

7 salariés permanents, 5 saisonniers





Pourquoi investir ?

- pour **maintenir** le patrimoine et le transmettre aux générations futures
- pour **valoriser** un atout touristique et historique
 - *valorisation du site, des bâtiments et aménagements
 - *investissements d'accompagnement dans une politique commerciale
- pour **la rentabilité directe** de l'exploitation du site;
- pour **valoriser l'image d'une ville ou d'une région**
- pour **la rentabilité indirecte par les retombées touristiques**



Comment déterminer le montant de notre investissement?

- le **monument et son état**
- le **cadre juridique** dans lequel nous intervenons
- la **durée** de notre mission
- le **potentiel de l'offre**, à partir d'un projet de monument
- le **potentiel de la demande** (nombre de visiteurs), à partir de l'environnement touristique.



Quels effets ?

Des effets bénéfiques pour :

-Le site

Langeais : amélioration de la qualité de l'accueil,
augmentation de l'offre de visite
augmentation de la fréquentation de 25% en 3 ans

-La ville et ses commerces

Langeais, ouverture de nouveaux commerces et de restaurants
Des retombées directes et indirectes

-La région

Enrichissement de l'offre à l'ouest de Tours, rééquilibrage

-Les partenaires publics et privés,

création de partenariat, mise en place de nouvelles synergies



Quelles perspectives ?

Le tourisme culturel passe par un fort niveau d'investissement
qui rapporte à long terme

Il est possible d'avoir un bon rapport cout-efficacité de
l'investissement

Les collectivités, restent les
premiers investisseurs qui disposent d'un patrimoine
exceptionnel de musées et monuments,
ont intérêt à se rapprocher d'investisseurs privés dès le stade
de l'investissement pour l'optimiser : DSP, PPP....